

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le prix des droits de l'homme du CCBE 2013 est attribué  
au bâtonnier ainsi qu'aux membres du conseil  
du barreau d'Istanbul  
29/11/2013

**La session plénière du Conseil des barreaux européens (CCBE) a attribué aujourd'hui le prix des droits de l'homme 2013 au bâtonnier Ümit Kocasakal ainsi qu'aux membres du conseil du barreau d'Istanbul pour leur engagement, leur persévérance et leur courage exceptionnels dans la défense des droits de l'homme en Turquie.**

Le barreau d'Istanbul a soutenu sans relâche ses membres confrontés aux attaques des autorités turques envers la profession d'avocat et son indépendance.

Le bâtonnier et les membres du conseil du barreau d'Istanbul ont subi des intimidations aussi bien de la part du pouvoir politique que du pouvoir judiciaire en conséquence directe de leur soutien aux avocats de la défense dans le procès controversé de la conspiration *Balyoz (Balyoz Harekâtı)*. Le barreau avait officiellement demandé au tribunal compétent de conduire le procès conformément à la loi et aux principes d'un procès équitable, après que les avocats de la défense avaient dénoncé des intimidations, des saisies, une surveillance illégale et de multiples violations des droits de la défense.

Après avoir rapporté ces faits devant le tribunal oralement et par écrit, le bâtonnier et les membres du conseil du barreau d'Istanbul sont maintenant accusés de « tentative d'influencer le tribunal » et risquent des peines de prison allant de trois mois à six ans. L'affaire sera plaidée en janvier 2014, en présence d'observateurs du CCBE ainsi que d'autres organisations internationales.

Une traduction officieuse en anglais de l'allocution du bâtonnier est disponible [ici](#).

Le Conseil des barreaux européens (CCBE) représente les barreaux de 32 pays membres et 11 pays associés et observateurs, soit plus d'un million d'avocats européens.

Tous les ans depuis 2007, l'objectif du prix des droits de l'homme est de mettre en lumière le travail d'un avocat ou d'une organisation d'avocats ayant honoré la profession d'avocat

en sauvegardant les plus hautes valeurs de conduite professionnelle et personnelle dans le domaine des droits de l'homme. Vous trouverez davantage d'informations concernant les lauréats des années précédentes et les critères d'attribution du prix [ici](#).

## Note pour les rédacteurs en chef :

Allocution du lauréat :

[http://www.ccbe.eu/fileadmin/user\\_upload/NTC\\_document/EN\\_CCBESpeech\\_text1\\_1385462960.pdf](http://www.ccbe.eu/fileadmin/user_upload/NTC_document/EN_CCBESpeech_text1_1385462960.pdf)

Parcours et biographie :

[http://www.ccbe.eu/fileadmin/user\\_upload/NTC\\_document/EN\\_Press\\_packagepdf1\\_1385462862.pdf](http://www.ccbe.eu/fileadmin/user_upload/NTC_document/EN_Press_packagepdf1_1385462862.pdf)

Pour plus d'informations concernant le prix des droits de l'homme du CCBE, les critères d'éligibilité ainsi que les lauréats des années précédentes, veuillez cliquer sur le lien suivant : <http://www.ccbe.eu/index.php?id=271&L=1>

Pour plus d'information,  
contacter Hugo ROEBROECK  
Directeur des relations extérieures  
Tel: +32.(0)2.234.65.10  
Fax: +32.(0)2.234.65.11  
Courriel: [roebroeck@ccbe.eu](mailto:roebroeck@ccbe.eu)

Suivez-nous sur   